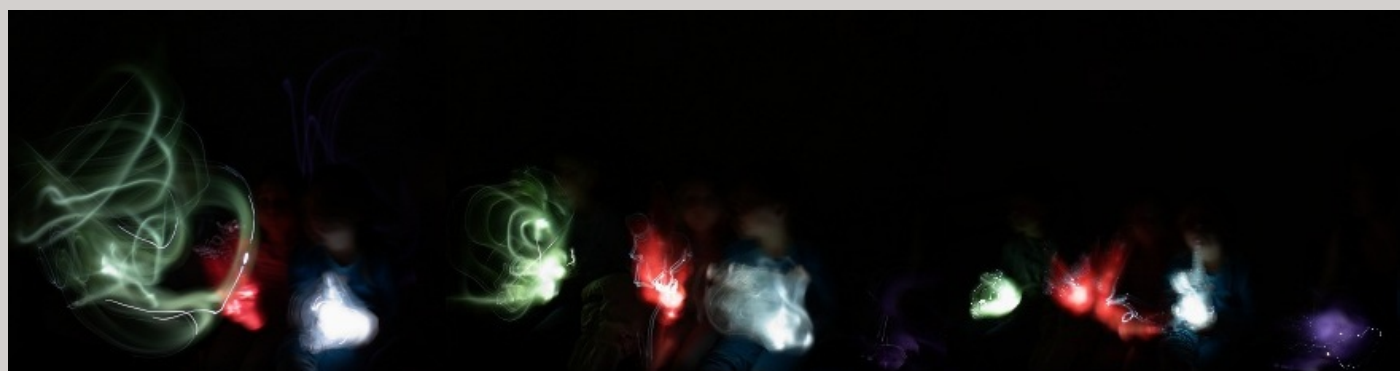


Autour des ressources subjectives



Processus participatif dans l'aide à la jeunesse et fabrique du citoyen

Par Jérôme petit

La nouvelle mouture du décret de l'aide à la jeunesse prévoit, en son article 50quinquies, un nouveau dispositif qui prendra cours en janvier 2015 ; tous les services du secteur, qu'ils soient privés agréés ou publics, organiseront de manière continue la participation des bénéficiaires, qui devront pouvoir donner librement leur avis et être écoutés quant à la manière dont ils perçoivent l'intervention dont ils bénéficient et les effets qu'elle produit.

Organiser cette participation ne va pas aller de soi. Jérôme Petit interroge quatre dimensions structurantes de la mise en place de cette participation :

- la liberté de s'y inscrire ou non ;
- le périmètre autorisé et les objets possibles de la participation ;
- la légitimité d'intervenir pour les bénéficiaires ;
- la portée du processus et la prise en compte réelle des apports.

- [Lire l'analyse](#)

Enseignement et aide à la jeunesse : AKKFS à Dinant. Une étude de cas

Par Jérôme Petit

Cette analyse illustre l'écart qui peut exister entre des intentions politiques et leur mise en œuvre effective, et même se creuser d'autant plus insidieusement que des dispositifs législatifs semblent devoir aplanir les difficultés. En effet, si la transversalité est prônée tous azimuts, elle n'est guère facilitée sur le terrain.

Par exemple, les partenariats entre l'aide à la jeunesse et l'enseignement, bien nécessaires aux yeux de tous, se trouvent désormais inscrits dans un nouveau décret qui entrera en vigueur à la rentrée 2014 ; on peut s'en réjouir. Cependant, sur le terrain, les contraintes réciproques des deux secteurs peuvent entraver les projets qui se voudraient innovants et le patient travail de connexion qui tente de se tisser. Une étude cas avec le projet Akkro Fun School à Dinant.

- [Lire l'analyse](#)

Une société de la désubjectivation ?

Par Jean Blairon

Après une société (industrielle) d'exploitation des travailleurs et une société (post-industrielle) d'aliénation, séductrice et manipulatrice, connaissons-nous aujourd'hui une société (hyper-industrielle) de la désubjectivation, qui combinerait de manière indissociable exploitation et aliénation ?

On en constate en tout cas le poids dans le monde du travail, où l'exploitation accrue passe par une mobilisation plus contrainte des ressources subjectives (l'adhésion, l'engagement, la mobilisation, valeurs brandies par les managers qui ne les respectent pas eux-mêmes), et par une désubjectivation des individus et surtout des groupes, afin d'assurer une auto-exploitation.

La désubjectivation frappe aussi ceux qui sont privés d'emploi, à qui les politiques sociales dénie les ressources subjectives comme la recherche de l'utilité sociale, la créativité, la solidarité, tout en les contraignant à une activation unilatérale.

Mais l'engrenage de la désubjectivation entraîne aussi les travailleurs sociaux qui tentent d'aider les personnes : ils sont pris dans la double contrainte du contrôle et de l'aide.

- Paru dans Espace de Liberté n° 430 - juin 2014.
Plus d'information sur le site dédié : http://www.laicite.be/eshop/espace_de_libertes

Juin 2014